

Image not found or type unknown



Agression physique comment etre indemniser

Par **youbia**, le **12/11/2013** à **15:48**

bonjour j'ai été agressée physiquement j'ai eu 10 jour itt mais je passe après deux ans et demi au tribunal très prochainement cependant je ne sais pas comment chiffrer mon préjudice car depuis je vis dans la peur et l'angoisse j'ai manquée plusieurs fois mon travail j'ai été arrêtée une première fois 5 mois puis 4 puis maintenant 6 mois et je suis arrêtée je n'ai plus le goût à rien je vis terrée chez moi comment calculer son préjudice moral il est vrai je peux demander pour la perte de mon salaire mais pas le moral merci de me répondre